

## **PLAN D' ACTIONS POUR LA CISTUDE D'EUROPE EN AUVERGNE RHONE-ALPES**

### **Elaboration et mise en œuvre de la déclinaison du PNA n°2**

**Comité de pilotage (COFIL)**

**Réunion du 21 octobre 2021 (visio-conférence)**

### Compte-rendu

Etaient conviés : membres du COFIL (cf. invitation & diapositive n°8)

Se sont excusés : cf. feuille d'émargement (cf. annexe 1)

Etaient présents : cf. feuille d'émargement (cf. annexe 1)

Support de réunion utilisé : 1 diaporama (cf. annexe 2)

Diffusion du présent compte-rendu : réseau d'acteurs régionaux identifiés

Rappel de l'ordre du jour :

*Rappel sur le PNA Cistude, sa déclinaison en AuRA et installation du Comité de pilotage*

*Retour sur les faits marquants de l'animation de l'addendum 2018-2020 aux déclinaisons en Auvergne-Rhône-Alpes du PNA n°1*

*Validation du projet de déclinaison du PNA n°2 pour l'Auvergne-Rhône-Alpes, avec des focus sur certains axes de travail, d'actualité en région*

*Tour d'horizon des opérations engagées et projetées en région*

*Questions diverses*

Séverine HUBERT, chargée de mission au sein du pôle " Préservation des milieux et des espèces " du service " Eau, Hydroélectricité, Nature " de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA), remercie les participants pour leur présence et ouvre la réunion.

Tel que décrit dans la 4<sup>e</sup> diapositive du support d'animation, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure d'une part la coordination du PNA dédié à la Cistude d'Europe ainsi que, d'autre part, la coordination de sa déclinaison régionale.

Suite aux rappels généraux, les 1<sup>ères</sup> concrétisations du PNA II sont énumérées, avec notamment la conception d'un guide méthodologique pour la réalisation de carte de sensibilité, la rédaction d'une charte de bonnes pratiques pour la réintroduction ou le renforcement de population, l'élaboration d'une stratégie de lutte contre les espèces de tortues exogènes en milieu naturel ou encore la formulation de prescriptions pour la définition d'études et de suivis scientifiques des populations.

Séverine HUBERT précise ensuite que la DREAL AURA a renouvelé en 2021 un appel à manifestation d'intérêt, dans le but de poursuivre une mission d'animation de déclinaisons régionales de PNA. Pour la déclinaison du PNA II en faveur de la Cistude d'Europe, la DREAL AuRA a renouvelé la confiance accordée aux Conservatoires d'espaces naturels de l'Allier et de Savoie, pour la période 2021-2025.

Conformément aux tâches confiées aux CEN Allier et Savoie (*diapositive 7*), un comité de pilotage de cette nouvelle déclinaison Auvergne-Rhône-Alpes a été recomposé (*diapositive 8*). Une note descriptive a pour cela été diffusée aux membres ciblés pour intégrer cette instance (*courriel du 6 juillet 2021*). En l'absence de remarques de ces différentes structures, le comité de pilotage est installé à l'occasion de la présente réunion. Sa composition s'appuie largement sur l'instance définie en 2018, avec néanmoins l'ajout de l'association Rivières Rhône-Alpes-Auvergne (ARRA<sup>2</sup>), du CEN Rhône-Alpes, de la Ferme aux Crocodiles (parc zoologique), de l'association Panse-Bêtes (centre de sauvegarde et de soins), de l'Observatoire des reptiles d'Auvergne et de la représentation régionale de Réserves naturelles de France.

**Décisions :** La composition du COPIL est actée.

Au-delà de cette instance, l'ensemble du réseau d'acteurs régionaux identifiés (*une centaine de structure pour 160 correspondants*) sera mobilisé pour la constitution de l'ordre du jour des réunions de COPIL et sera informé des décisions prises (*diffusion des comptes rendus*).

F. VERON & A. MIQUET évoquent par la suite les faits marquants de leur mission d'animation de l'addendum ayant actualisé et prolongé, pour la période 2018-2020, les ex-déclinaisons auvergnates et Rhône-Alpines du 1<sup>er</sup> PNA Cistude (*diapositive 9*). Un rapport a été rédigé, sur la base des bilans annuels transmis à la DREAL. Ce rapport a été transmis aux membres du COPIL le 12 octobre 2021 (*courriel*). Aucune remarque ou demande de complément n'a été formulée auprès des CEN ni lors de la présente réunion.

F. VERON & A. MIQUET présentent par la suite le travail d'élaboration d'un nouveau cadre régional, déclinant le PNA II (2020-2029). Il a été choisi d'établir une déclinaison très synthétique, sous la forme principale d'un tableau de bord :

- précisant des axes de travail du PNA,
- découpant des axes de travail nationaux en plusieurs axes de travail régionaux.

Ce projet de tableau de bord de la future déclinaison régionale du PNA II, conforté au préalable auprès de la DREAL et de la Société herpétologique de France (structure animatrice du PNA II), a également été transmis comme document préparatoire au Comité de pilotage régional (*courriel du 12/10/2021*).

Ce projet de nouvelle déclinaison régionale se compose de 34 axes de travail (*cf. diapositive 11*). Il est proposé de développer son examen et d'échanger sur quelques-uns de ces axes, répondant à des actions structurantes du PNA II pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (.

### **3 axes de travail régionaux formulés pour répondre à l'action II.2 du PNA : « Protéger réglementairement ou contractuellement les secteurs abritant la Cistude »**

Il s'agit notamment de l'appui au projet de déclinaison, en AuRA et dans ses départements, de la nouvelle stratégie « aires protégées » 2020-2030. Ce travail a en effet été engagé dans plusieurs départements en 2021.

A. EPITALBRA (DDT Ain) partage l'actualité du travail mené dans ce département, validé par un Comité de pilotage le 11 octobre 2021. L'outil « Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels » (APHN) est ciblé, notamment pour la basse vallée de l'Ain, que la Cistude occupait par le passé. La DDT de l'Ain souhaite préciser son approche, avec une prise en compte adéquate des habitats spécifiques à l'espèce. Un soutien est demandé dans ce sens auprès des CEN Allier et Savoie.

Didier JOUD (Conseil départemental de l'Isère) partage cet intérêt pour les APHN. Plusieurs participants réagissent en exprimant le besoin de les éclairer (d'un point de vue juridique, administratif), sur ce qui différencie cet outil de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). D. JOUD évoque pour son département l'existence de plusieurs « espaces naturels sensibles », certains désignés de « locaux », davantage axés sur une entrée « milieux/habitats ».

Suite à ce témoignage, plusieurs participants (dont Pierre LOISEAU du CD de l'Allier) évoquent la prise en compte de cet enjeu « Cistude » dans cette politique « ENS » des départements. Il est souhaité à cet égard une reconnaissance de ce réseau dans la nouvelle « stratégie aires protégées ».

Julien BANUS de la DDT de Savoie témoigne que pour ce département, la politique « ENS » s'engage seulement, avec la conduite actuellement d'un diagnostic écologique des sites à enjeux. De même, le travail de contribution à la rédaction de la déclinaison régionale de la SAP n'a pas encore été enclenché.

Concernant l'Ardèche, D. FREY rappelle que la boucle de Chauzon bénéficie de plusieurs statuts, avec notamment un APPB.

Pour ce qui concerne l'Allier, F. VERON évoque qu'il a été admis en Comité de pilotage départemental de renforcer la protection des principaux sites occupés par l'espèce. Il est en effet rappelé à cette occasion que pour cette principale méta-population d'AuRA, la majorité des sites occupés sont actuellement orphelins de tout dispositif public environnemental. Pour pallier cette lacune, le CEN Allier mène une démarche concertée de maîtrise de sites, en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires. F. VERON évoque à ce titre que la nouvelle SAP reconnaît les sites maîtrisés par les Conservatoires d'espaces naturels comme des « aires protégées ».

En Savoie, A. MIQUET indique que l'analyse SAP a conduit à prioriser d'autres sites plus exposés, ceux occupés par la cistude étant tous en Natura 2000 et soit publics, soit gérés par un concessionnaire très engagé dans la conservation de l'espèce (CNR).

De même, G. LE ROUX (LPO AuRA, représentant en AuRA de Réserves naturelles de France) exprime la nécessité de ne pas centrer ces démarches uniquement sur l'enjeu Cistude mais bien de mener une démarche intégrative, systémique.

### **3 axes de travail régionaux formulés pour répondre à l'action II.4 du PNA : « Favoriser la prise en compte de la Cistude dans les projets d'aménagement du territoire »**

Pour ces axes de travail, la capitalisation et la valorisation des connaissances (données) sont indispensables, de même que la façon de les porter à la connaissance des porteurs de projets, ainsi que des services instructeurs.

Depuis quelques années, une discussion est menée à l'échelle du PNA sur l'élaboration de cartes de sensibilité. Ce travail a été conforté récemment par la Société Herpétologique de France, avec la création d'un guide méthodologique, ainsi que de 1ers tests en région.

Les participants reconnaissent la pertinence de disposer de cet outil en AuRA. Il s'agit selon eux également de mettre en évidence, à cette occasion, la fragmentation des populations et donc de mieux considérer les notions de connectivité (corridors écologiques).

**2 axes de travail régionaux formulés pour répondre aux actions III.8 et III.9 du PNA : « Accompagner une stratégie de reconnexion des populations » et « favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement de la Cistude »**

Suite aux échanges précédents, un tour d'horizon des idées et projets portés en région est effectué. En effet, la partie Rhône-Alpine est concernée de longue date par cette thématique et plusieurs perspectives sont réfléchies, ce qui rend la région AuRA motrice sur ce sujet. Les axes de travail régionaux devront donc s'intégrer pleinement avec l'approche nationale.

A. Miquet indique qu'à court terme, un seul des 5 candidats à la réintroduction entre en phase opérationnelle : le SM3A, structure gémapienne gestionnaire d'un réseau de très anciennes gravières (site Natura 2000 de la basse vallée de l'Arve) ; le porteur de projet, comme le site, semblent offrir les meilleures garanties de succès ; un accompagnement leur a été apporté pour l'élaboration du cahier des charges pour une étude de faisabilité, s'appuyant très fortement sur le guide méthodologique (étude menée en 2022).

Suite à ces focus sur certaines actions du PNA et sur les axes de travail destinés à apporter une contribution régionale, F. VERON & A. MIQUET partagent d'une part les avancées et nouvelles directives du PNA pour ce qui concerne **les études et les suivis scientifiques**. Le PNA II se veut en effet ambitieux pour concrétiser un réel « changement des pratiques », face aux nombreuses études menées ces dernières années, amenant souvent (et pas forcément de façon pertinente) à des opérations coûteuses et dérangeantes de piégeage. Un guide méthodologique national vient d'être élaboré.

Pour ce qui concerne le projet de déclinaison AuRA du PNA II, les CEN Allier & Savoie ont souhaité proposer différentes conditionnalités, à l'attention des partenaires financiers ainsi que des porteurs de projets. Il est ainsi proposé de conditionner les soutiens (financiers, administratifs), au partage des données acquises et des bilans des réalisations obtenues (versement au pôle du nouvel Observatoire régional de la Biodiversité). Il s'agit aussi, lorsque cela n'amène pas de changement dans les projets locaux (surtout financier ou clauses techniques différentes, ...) de mieux s'insérer dans des projets d'étude de portée nationale.

F. VERON & A. MIQUET partagent ensuite les difficultés rencontrées ces dernières années par les porteurs de projets régionaux, suite à l'évolution des modalités de soutien des partenaires (Conseil régional, Agences de l'Eau, ...). Chacun de ces derniers accorde désormais ses financements par l'intermédiaire d'appels à projets, en fonction de sa politique et de son actualité.

Il devient donc difficile pour les porteurs de projet d'anticiper les plans de financement prévisionnel possibles. De plus, toutes les démarches indispensables à la définition de programmes pertinents (concertation locale, diagnostic ou plan de gestion) se retrouvent exclues de ces soutiens potentiels, qui privilégient fortement les investissements.

Suite à un tour d'horizon des principaux acteurs identifiés en région, A. MIQUET porte à la connaissance du COPIL la récente publication d'un audio-livre « Cistude ».

L'ordre du jour étant épuisé, Séverine HUBERT remercie les participants pour de leur implication et clos la réunion.



## PLAN D' ACTIONS POUR LA CISTUDE D'EUROPE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

### Elaboration et mise en œuvre de la déclinaison du PNA n°2

Comité de pilotage (COPIL)

Réunion du 21 octobre 2021 (visio-conférence)

### Feuille d'émargement

| Structure   | Interlocutrice/teur | Participation     |
|---|---------------------|-------------------|
| Agence de l'eau Loire-Bretagne  |                     | Absente           |
| Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse  | Laurence CLOTES     | Absente (excusée) |
| Association Rivière Rhône Alpes Auvergne  |                     | Absente           |
| Association pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Professionnelle en Auvergne-Rhône-Alpes |                     | Absente           |
| Association régionale des fédérations départementales de pêche de la région Auvergne - Rhône-Alpes        |                     | Absente           |
| Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes  |                     | Absente           |
| Compagnie nationale du Rhône  | M. AMOUREUX         | Présent           |
| Conseil départemental de l'Ain  |                     | Absent            |
| Conseil départemental de l'Allier   | Pierre LOISEAU      | Présent           |
| Conseil départemental de l'Ardèche  |                     | Absent            |
| Conseil départemental de l'Isère  | Didier JOUD         | Présent           |
| Conseil départemental de Savoie   |                     | Absent            |
| Conseil départemental du Rhône  |                     | Absent            |
| Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes   | Alain MARTINET      | Absent (excusé)   |
| Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier  | Florian VERON       | Présent           |
| Conservatoire d'espaces naturels de Savoie  | André MIQUET        | Présent           |

## ANNEXE 1 (suite)

| Structure   | Interlocutrice/teur | Participation     |
|---|---------------------|-------------------|
| Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes  |                     | Absent            |
| Direction départementale des territoires de la Savoie                                       | Julien BANUS        | Présent           |
| Direction départementale des territoires de l'Ain   | Aude EPITALBRA      | Présente          |
| Direction départementale des territoires de l'Allier  | Célia MARCHETTI     | Présente          |
| Direction départementale des territoires de l'Ardèche                                       | Didier FREY         | Présent           |
| Direction départementale des territoires de l'Isère   |                     | Absente           |
| Direction départementale des territoires du Rhône   |                     | Absente           |
| Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt Auvergne Rhône Alpes |                     | Absente           |
| Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, du logement Auvergne-Rhône-Alpes  | Séverine HUBERT     | Présente          |
| Ferme aux crocodiles (parc zoologique)  |                     |                   |
| France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes  | Marie HEBERT        | Présente          |
| Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes                                   | Alexis RENAUX       | Présent           |
| Association LO PARVI  | Raphaël QUESADA     | Absent (excusé)   |
| Association Panse-Bêtes (centre de soins et de sauvegarde)                                  | Marie-Laure THIERRY | Présente          |
| Observatoire des reptiles d'Auvergne  |                     | Absent            |
| Office français pour la biodiversité - délégation Auvergne-Rhône-Alpes                      | William SREMSKI     | Présent           |
| Parc de la Tête d'Or (zoo de Lyon)  | Laury OHANNESSIAN   | Présente          |
| Réserves naturelles de France   | Guillaume LE ROUX   | Présent           |
| Société Herpétologique de France  | Stéphanie THIENPONT | Absente (excusée) |

## ANNEXE 2

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 Conservatoire  
d'espaces naturels  
Allier

 Conservatoire  
d'espaces naturels  
Savoie

# PLAN NATIONAL D'ACTION EN FAVEUR DE LA CISTUDE D'EUROPE

## DÉCLINAISON EN RÉGION ARA



*Comité de pilotage  
21 octobre 2021*

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Ordre du jour

- 1. Rappels sur le PNA Cistude d'Europe et sa déclinaison en région Auvergne-Rhône-Alpes Installation du COPIL
- 2. Retour sur les faits marquants de l'animation de l'addendum 2018-2020  
(poursuite de la déclinaison du PNA 1 en région)
- 3. Projet de déclinaison du PNA 2 pour la région / quelques focus
- 4. Tour d'horizon des acteurs identifiés en région
- 5. Questions diverses - Identification des besoins éventuels

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021 2 

## ANNEXE 2 (suite)

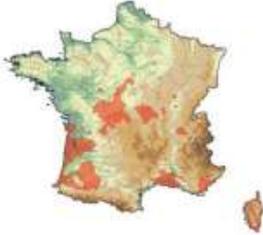
**PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**  
L'ARA  
Auvergne-Rhône-Alpes

### La Cistude d'Europe

*Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758)

**Espèce protégée**  
Art. 2 de l'arrêté du 8 janvier 2021

**Répartition**

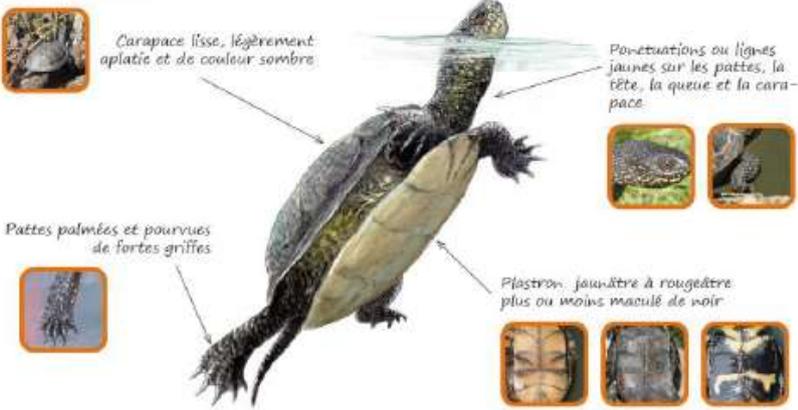


Carapace lisse, légèrement aplatie et de couleur sombre

Ponctuations ou lignes jaunes sur les pattes, la tête, la queue et la carapace.

Pattes palmées et pourvues de fortes griffes

Ploastron jaunâtre à rougeâtre plus ou moins maculé de noir



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Ailler – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

Plan National d'Actions Cistude d'Europe

**PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**  
L'ARA  
Auvergne-Rhône-Alpes

## Rappels sur le PNA

- PNA 1 rédigé en 2009-2010 ; mise en œuvre sur la période 2011-2015 ; élaboration du bilan en 2016
- PNA 2 rédigé en 2018-2019 (validé en 2020 après consultation du public et avis du CNPN) : mise en œuvre sur la période 2020-2029 - 9 actions déclinées en axes de travail.
- Coordination nationale : DREAL ARA – Animation nationale : SHF

Documents disponibles en téléchargement :

<http://ashf.org/pna-cistude-europe/>




Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Ailler – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

Plan National d'Actions Cistude d'Europe

## ANNEXE 2 (suite)

 **Mise en œuvre du PNA 2**

=> Animation nationale et mise en œuvre d'actions de niveau national

| Principales actions achevées et validées en 2020  | Principales actions achevées ou en cours de finalisation en 2021   | Action restant à engager (financée)   |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise à jour de la carte de répartition</li><li>- Guide méthodologique pour la réalisation de carte de sensibilité</li><li>- Charte de bonnes pratiques pour la réintroduction ou le renforcement de population</li><li>- Développement et administration d'une interface de saisie des données d'occurrence et de CMR</li><li>- Stratégie de lutte contre les espèces de tortues exogènes en milieu naturel</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagner la prise en compte de la Cistude d'Europe dans la mise en œuvre de la séquence ERCA</li><li>- Études et suivis de populations (pertinence et mise en œuvre) =&gt; quel protocole pour quelle finalité ?</li><li>- Mise à disposition d'un logo « PNA Cistude » et d'une charte graphique</li><li>- Affiche de sensibilisation EEE</li><li>- Groupe de travail « réintroduction »</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Expérimentation de détection des pontes de Cistude au moyen de chiens de détection</li></ul>              |
|   |  | <b>Actions 2022</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- A déterminer ... (intérêt des protocoles basés sur une recherche de l'ADNe)</li></ul> |

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Ailler – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

Plan National d'Actions Cistude d'Europe 

 **Déclinaison en ARA - COPIL**

- Une mission d'AMI (2018-2020) pour animation régionale des espèces présentes en ARA bénéficiant d'un PNA => PRA
- Mission confiée aux CEN 03 et 73. Rédaction d'un addendum pour gérer la phase transitoire entre les 2 PNA. Organisation d'un seul COPIL le 18/10/2018.
- Nouvel AMI lancé par la DREAL début 2021 pour la période 2021 – 2025 => Reconstitution de la mission des CEN 03 et 73.

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Ailler – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

Plan National d'Actions Cistude d'Europe 



**PREFET  
DE LA REGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

## Déclinaison en ARA - COPIL

**• Principales missions des animateurs régionaux :**

- Déclinaison régionale du PNA ;
- Établissement d'un programme d'action annuel (recherche mutualisation avec autres PRA) - Mise en place, préparation et animation d'un COPIL régional ;
- Bilan annuel de la mise en œuvre régionale du plan et échanges réguliers avec animateur national PNA ;
- Information auprès des acteurs susceptibles de porter des projets (priorité d'actions, possibilités de financements), tableau de suivi des projets (avec besoin de financement), diffusion des informations
- Appui DREAL (expertise technique, alimentation plan de communication)
- Centralisation et mise à disposition des données géographiques...

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

7

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe 



**PREFET  
DE LA REGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

## Déclinaison en ARA - COPIL

**• Composition COPIL PRA (2021-2025) :**

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>Services de l'Etat et établissements associés (11 membres)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agences de l'Eau (Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée-Corse)</li> <li>• DREAL ARA</li> <li>• DRAAF ARA</li> <li>• DDT Ain ; Allier ; Ardèche ; Isère ; Rhône ; Savoie</li> <li>• DFB (délégation régionale)</li> </ul> | <p><b>Collectivités (7 membres)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil régional</li> <li>• Conseils départementaux Ain ; Allier ; Ardèche ; Isère ; Rhône ; Savoie</li> </ul>  | <p><b>Associations de Protection de la nature / Gestionnaires d'espaces naturels (10 membres)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CEN Allier ; Savoie ; Rhône-Alpes</li> <li>• La Parvi</li> <li>• LPD AuRA</li> <li>• Observatoire des reptiles d'Auvergne</li> <li>• Réserves naturelles de France</li> <li>• Société herpétologique de France</li> <li>• ARRA²</li> <li>• FNE AuRA</li> </ul> |
| <p><b>Partenaires « récupération tortues / soins / élevage » (3 membres)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de soins Panse-Bêtes</li> <li>• Parc de la tête d'Or (zoo de Lyon)</li> <li>• Ferme aux crocodiles</li> </ul>  | <p><b>Socio-professionnels (4 membres)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Association pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Professionnelle en Auvergne-Rhône-Alpes</li> <li>• Association des fédérations départementales de pêche de la région Auvergne - Rhône-Alpes</li> <li>• Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes</li> <li>• Compagnie nationale du Rhône</li> </ul> |   |

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

8

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe 



## Animation 2018-2020 - Faits marquants



- Un COPIL régional défini, installé et réuni en octobre 2018. Des informations transmises par la suite (*courriels*)
- Des échanges auprès d'un réseau régional d'acteurs, riche (*listing actualisé -> 100 struct. / 160 pers.*)
- Un accompagnement de porteurs de projets en région
- Un appui technique auprès de services instructeurs
- Une veille quant aux possibilités de financement (*appels à projets, ...*)
- de la communication sur le PNA et sa déclinaison régionale (*site web DREAL, portail cartographique*)
- Une contribution au PNA (*COPIL et groupes de travail, journées techniques*)

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

8

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe



## Projet de déclinaison PNA 2





| Objectifs à long terme   | Actions du PNA  | Priorité* |
|--|---|-----------|
| I - Appliquer une stratégie de conservation de l'espèce cohérente et fonctionnelle à l'échelle nationale | Action 1. Accompagner la mise en œuvre du plan 2020-2028  | 2         |
| II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation de l'espèce à long terme                | Action 2. Protéger réglementairement ou contractuellement les secteurs abritant la Cistude d'Europe                                     | 1         |
|  | Action 3. Appliquer une gestion adaptée des milieux favorables abritant la Cistude d'Europe   | 1         |
|  | Action 4. Favoriser la prise en compte de la Cistude d'Europe dans les projets d'aménagement du territoire                              | 1         |
|  | Action 5. Poursuivre les actions visant à limiter l'impact de la présence d'espèces exotiques en milieu naturel sur la Cistude d'Europe | 2         |
| III - Augmenter les effectifs et recouvrer l'aire de répartition historique de l'espèce                  | Action 6. Compléter et approfondir les connaissances scientifiques sur la Cistude d'Europe  | 2         |
|  | Action 7. Former et sensibiliser différents publics à la conservation de la Cistude d'Europe  | 3         |
|  | Action 8. Accompagner une stratégie de reconnexion des populations  | 2         |
|  | Action 9. Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement de la Cistude d'Europe                                 | 2         |

29 axes de travail définis pour mettre en œuvre les 9 actions définies

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

10

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe

## ANNEXE 2 (suite)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

# Projet de déclinaison PNA 2

Elaboration d'une déclinaison synthétique, sous forme de tableau de bord

- Précision d'axes de travail définis dans le PNA
- Découpage d'axes de travail nationaux en plusieurs axes de travail régionaux

29 axes de travail définis dans le PNA

➔

34 axes de travail proposés pour la déclinaison ARA du PNA

Projet de déclinaison partagée avec la DREAL, la SHF et le COPIL ARA (courriel du 12/10/21)

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

11

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

# Projet de déclinaison du PNA 2 et opérations régionales - Focus

| Plan national d'actions   |  |          |   |   |   | Déclinaison en Auvergne-Rhône-Alpes   |          |
|---|--|----------|---|---|---|---|----------|
| Objectifs à long terme  | Actions du PNA   | Priorité | Axes de travail   | Résultats attendus  | Indicateurs de suivi  | Orientations régionales des axes de travail du PNA / Types d'interventions ciblées  | Priorité |
| II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation de l'espèce à long terme | 2 - Protéger réglementairement ou contractuellement les secteurs abritant la Cistude | 1        | 2.1. Augmenter les surfaces de protection réglementaire sur les milieux accueillant la Cistude            | Augmentation de 2000 ha (+5%) de la surface des aires protégées abritant l'espèce | Nbre et surface d'APPs et de réserves créés                                 | <a href="#">Axe de travail 2.1.1</a> : Accompagner les services de l'État (DREAL et DDT) pour une prise en compte suffisante de l'enjeu "Cistude" lors de l'élaboration de la déclinaison régionale de la stratégie "aires protégées" 2020-2030.  | 1        |
|   |  |          | 2.2. Augmenter les surfaces conventionnées ou en maîtrise foncière sur les milieux accueillant la Cistude | 70 nouveaux sites conventionnés en 10 ans   | Évolution en ha de la surface en conventionnement et acquisitions foncières | <a href="#">Axe de travail 2.2.1</a> : Augmenter en région les aires protégées (dont aires de protection forte) sur les milieux accueillant des populations de Cistude, particulièrement pour la méso-population du département de l'Allier (grande majorité des sites occupés orphelins de tout dispositif). | 1        |
|   |  | 1        |   |   |   | <a href="#">Axe de travail 2.2.2</a> : Soutenir les démarches hiérarchisées d'abandon et de suivi de la maîtrise de aires d'importance, sur lesquels des pressions et des menaces sont identifiées, prioritairement sur les territoires orphelins de tout dispositif public environnemental.                  | 1        |

Echanges autour de la « **Stratégie Aires Protégées** » :

- Avancées obtenues en région (Isère, ...)
- Retour des contributions départementales sur le plan d'actions régional 2022-2024.
- Analyse à venir du réseau des « espaces naturels sensibles », ...

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

12

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe





**Préfet  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

## Projet de déclinaison du PNA 2 et opérations régionales - Focus

| Plan national d'actions   |  |  |  |  |  | Déclinaison en Auvergne-Rhône-Alpes  |          |
|---|--|--|--|--|--|--|----------|
| Objectifs à long terme  | Actions du PNA   | Priorité   | Axes de travail  | Résultats attendus   | Indicateurs de suivi   | Orientations régionales des axes de travail du PNA / Types d'interventions ciblées   | Priorité |
| II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation de l'espèce à long terme | 4 - Favoriser la prise en compte de la Cistude d'Europe dans les projets d'aménagement du territoire | 1  | 4.2. Mettre à jour la carte de répartition de l'espèce                           | Carte de répartition à jour  | Mise à jour annuelle de la carte de répartition de la Cistude d'Europe en France   | <a href="#">Axe de travail 4.2.1</a> , Inciter/Conditionner les financements/soutiens apportés en région au partage des données acquises, par l'intermédiaire du nouveau pôle "vertébrés" de l'Observatoire régional de la biodiversité. | 1        |
|   |  |  | 4.3. Réaliser et réactualiser régulièrement une carte de sensibilité de l'espèce | Mise à disposition des services de l'État d'une carte de sensibilité | Réalisation d'une carte<br>Mise à jour de la carte tous les 3 ans.   | <a href="#">Axe de travail 4.2.2</a> , S'assurer auprès de l'animateur/leur du PNA d'une remontée effective des données centralisées régionalement (DRB) auprès de l'inventaire national du patrimoine naturel                           | 1        |
|   | 1  | 4.3. Réaliser et réactualiser régulièrement une carte de sensibilité de l'espèce | Mise à disposition des services de l'État d'une carte de sensibilité             | Réalisation d'une carte<br>Mise à jour de la carte tous les 3 ans.   | <a href="#">Axe de travail 4.3.1</a> , Contribuer à l'élaboration et aux réactualisations d'une carte de sensibilité régionale, selon les prérogatives données par le PNA. | 1  |          |

Echanges autour du projet de création d'une « **carte régionale de sensibilité** » :

- Attente du PNA, méthodologie proposée, ...
- Valorisation des données existantes, ...

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

13

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe





**Préfet  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

## Projet de déclinaison du PNA 2 et opérations régionales - Focus

|   |   |   |  |  |  |   |
|---|---|---|--|--|--|---|
| III - Augmenter les effectifs et reconquérir l'aire de répartition historique de l'espèce | 8 - Accompagner une stratégie de reconquête des populations                                       | 8.1. Proposer des secteurs stratégiques pour la mise en place d'actions favorables à la reconquête des populations (acquisition et réhabilitation/gestion de sites, réintroduction et renforcement de population, ouvrages de franchissement) | Définition d'une stratégie de reconquête des populations à l'échelle nationale mais aussi locale | Réalisation d'une cartographie des sites stratégiques  | <a href="#">Axe de travail 8.1.1</a> , Contribuer à la réalisation de cette cartographie nationale, en lien avec la carte de sensibilité régionale (cf. axe de travail 4.3.1)  | 3 |
|   |   | 8.3. Accompagner les porteurs de projets lors de la mise en place d'actions favorables à la reconquête des populations  | Nombre de projets de reconquête pertinents et efficaces réalisés                                 | Nombre de projets en faveur de la Cistude prenant en compte les recommandations et conseils techniques spécifiques | <a href="#">Axe de travail 8.2</a> , En lien avec l'animateur/leur national :<br>- co-assister les porteurs de projets<br>- organiser et structurer les projets en une stratégie régionale<br>- contribuer à la cohérence administrative et scientifique des projets | 3 |
|   | 9 - Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement de la Cistude d'Europe | 9.1. Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement de la Cistude   | Édition d'un guide de bonnes pratiques   | Mise en œuvre de la rédaction<br>Création d'un comité d'experts  |  |   |
|   |   | 9.2. Assister les porteurs de projets de réintroduction ou de renforcement de population  | Projets opérants et conformes aux recommandations du PNA   | Nombre de projets accompagnés  |  |   |

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie  
COPIL déclinaison ARA – 21/10/2021

14

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe





**Projet de déclinaison du PNA 2 et opérations régionales - Focus**

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe



Echanges autour des **projets de réintroduction** en Auvergne-Rhône-Alpes :

**Actifs :**



ARVE  
Néon. Unité d'Aménagement  
de l'Arve et de ses Affluents



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Savoie



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Nièvre

**En suspend :**



Asters  
Conservatoire  
d'espaces naturels  
Haute-Savoie



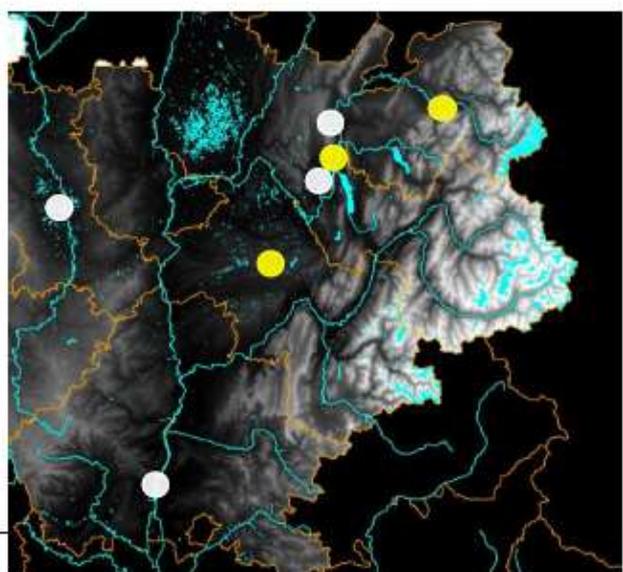
FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT



RAVAS DE LAVOURS



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



DREAL Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie  
COFIL déclinaison ARA – 21/10/2021

16



**Projet de déclinaison du PNA 2 et opérations régionales - Focus**

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe



Etudes et suivis scientifiques – valorisation des données et des réalisations

- Plusieurs axes de travail ambitieux dans le PNA, amenant à un « changement de pratiques »
- Plusieurs axes de travail déclinés dans le projet de déclinaison, avec des notions de conditionnalité des soutiens administratifs et financiers

***Axe de travail 3.1.1 :** Conditionner le soutien apporté au titre du PNA et inciter, pour les actions financées autrement, la bancarisation dans l'observatoire régional de la Biodiversité (Pôle "gestion des milieux naturels" vs futur pôle interactions "Homme-Biodiversité") des réalisations effectuées et des résultats de suivis (indicateurs).*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie  
COFIL déclinaison ARA – 21/10/2021

16



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

## Projet de déclinaison du PNA 2 et opérations régionales - Focus

**Etudes et suivis scientifiques – valorisation des données et des réalisations**

**Axe de travail 4.1.2 :** *Conditionner la délivrance/la reconduction des dérogations administratives, pour des fins scientifiques, à l'interdiction réglementaire de capturer, manipuler des individus de Cistude (espèce protégée), par l'obligation de restituer les données acquises (saisie dans l'interface nationale ou partage selon un format d'échange compatible).*

**Axe de travail 4.2.1 :** *Inciter/Conditionner les financements/soutiens apportés en région au partage des données acquises, par l'intermédiaire du nouveau pôle "vertébrés" de l'Observatoire régional de la biodiversité.*

**Axe de travail 6.1.2 :** *pour les démarches d'acquisition de connaissances pour lesquelles des ressources sont diffusées et dont l'implication n'engendre pas de surcoût financier, conditionner la délivrance/la reconduction des dérogations administratives, pour des fins scientifiques, à l'interdiction réglementaire de capturer, manipuler des individus de Cistude (espèce protégée), par l'obligation de contribuer à la récolte et à la transmission de données visées par les études nationales.*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Ailler – CEN Savoie  
COFIL déclinaison ARA – 21/10/2021

17

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

## Projet de déclinaison du PNA 2 et opérations régionales - Focus

**Mobilisation de financements**

Depuis plusieurs années, financements mobilisables par l'intermédiaire d'appels à projets



Avec ce type de soutien, difficulté pour des acteurs régionaux de financer le montage des projets (concertation locale, élaboration du plan de gestion, ...)



Volonté d'un porté à connaissance de ces difficultés auprès des partenaires financiers, dorénavant réuni de façon globale (comité des financeurs, inter-PNA ?)

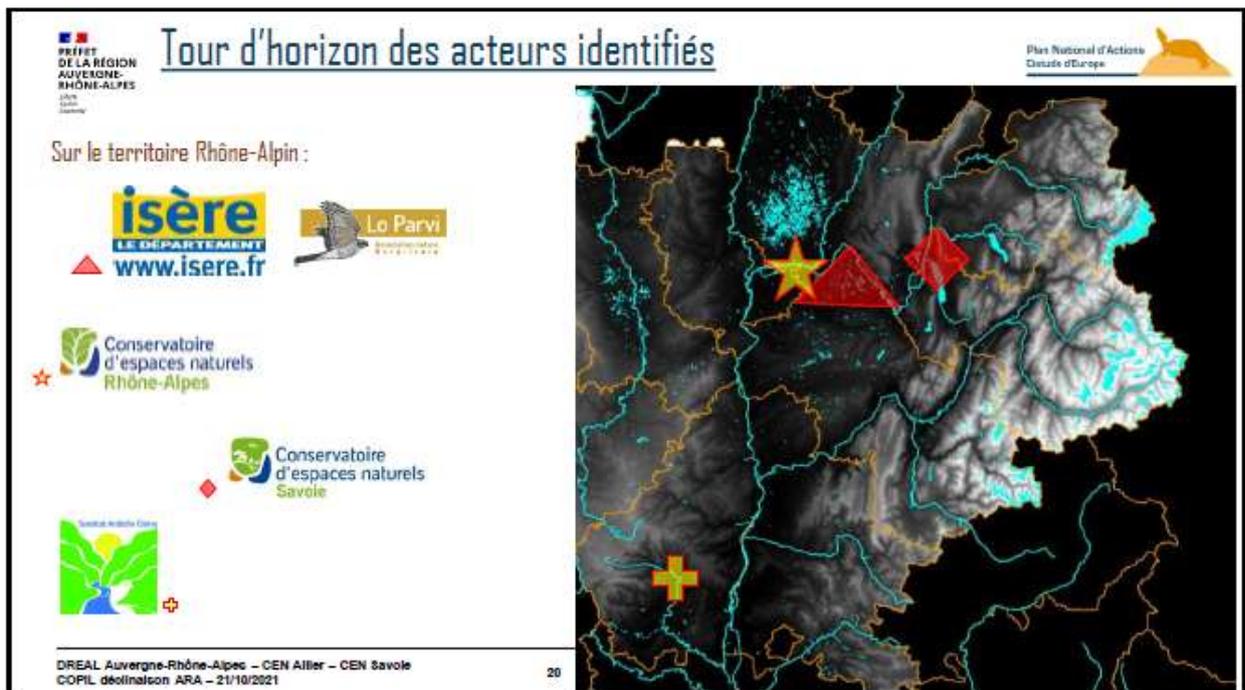
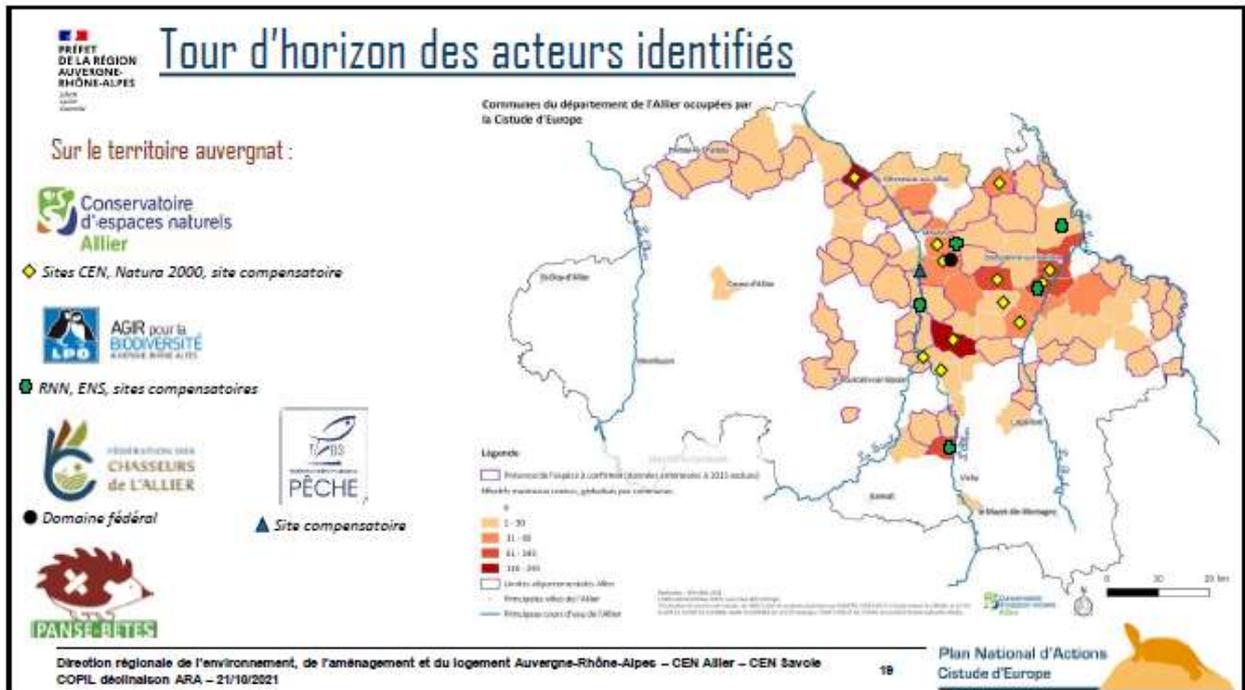
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Ailler – CEN Savoie  
COFIL déclinaison ARA – 21/10/2021

18

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe



ANNEXE 2 (suite)



**PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**Conservatoire d'espaces naturels**

## L'audio-livre Cistude

Une création de Jangala Company  
www.jangala-company.com

*Jangala Company*

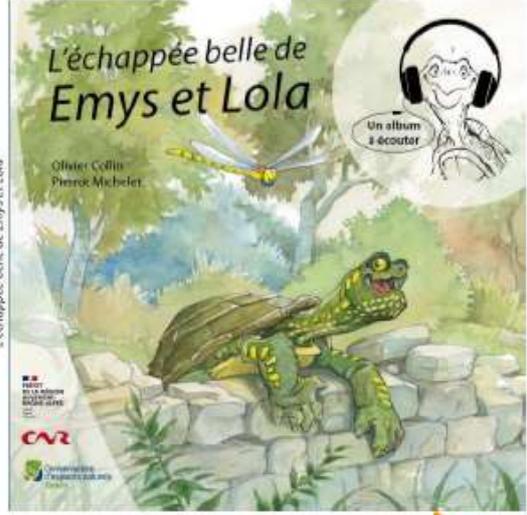
Le récit de cette histoire est uniquement proposé sous forme sonore. Les illustrations ne sont accompagnées d'aucun texte car il s'agit d'un « album à écouter » pour les enfants de 4 à 7 ans.

Un album à écouter

Téléchargez gratuitement la bande sonore sur le site [www.emys-cistude.com](http://www.emys-cistude.com)

23 minutes d'écoute

Les matériaux qui contribuent au CD sont écologiquement performants. Il n'est pas de filière de recyclage. Nous avons choisi le téléchargement afin de préserver l'environnement.



**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie**

**Plan National d'Actions Cistude d'Europe**

21

**PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

## Questions diverses

### Identification des besoins éventuels

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes – CEN Allier – CEN Savoie**

**Plan National d'Actions Cistude d'Europe**

22

## ANNEXE 2 (suite)



**PREFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

# Merci de votre participation

Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe



|   |  |  |
|---|--|--|
| <p><b>Séverine Hubert</b><br/>Chargée de mission biodiversité – Rhône</p> <p>Tél. 04 26 28 65 95<br/>Service Eau, Hydroélectricité, Nature<br/>Pôle Préservation des Milieux et des Espèces</p> <p>Direction régionale de l'environnement,<br/>de l'aménagement et du logement<br/>Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>69453 Lyon cedex 06<br/><a href="http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr">www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</a></p> | <p><b>Florian Véron</b><br/>Responsable du service Scientifique et technique</p> <p>Tél. 04 70 42 89 34</p> <p>Conservatoire d'espaces naturels de l'Ailier</p> <p>Maison des associations<br/>Rue des écoles<br/>03500 Chatelet-Neuvre<br/><a href="http://www.cen-ailier.org">www.cen-ailier.org</a></p> | <p><b>André Miquel</b><br/>Responsable de service scientifique et Animation territoriale</p> <p>Tél. 04 79 25 20 32</p> <p>Conservatoire d'espaces naturels de Savoie</p> <p>Le Frieuré<br/>B.P. 51<br/>73372 Le Bourget-du-Lac Cedex<br/><a href="http://www.cen-savoie.org">www.cen-savoie.org</a></p> |
|---|--|--|

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/cistude-d-europe-r4355.html>



<http://lashf.org/pna-cistude-europe/>

